

1. Réalisation d'un atlas de la biodiversité

L'autre « sujet à débat » de la soirée tournait autour de la proposition de réalisation d'un atlas de la biodiversité. « L'idée est de faire un état des lieux, en lien avec l'Agence française de la biodiversité, de notre territoire (quel programme mettre en place pour la restauration de nos mares, par exemple), et sensibiliser la population à la protection de la biodiversité à travers des animations », explique le maire, Jean-Noël Montier. Le bureau propose que le travail soit réalisé par l'association 1001 légumes, de Beaumesnil. Un point sur lequel quelques élus, en majorité agriculteurs, ont tiqué. « Je me demande si l'association ne va pas manquer d'objectivité et d'impartialité. Je ne dis pas qu'ils ont de mauvaises idées, mais je dis qu'il faut faire attention de ne pas donner la trique à quelqu'un pour nous taper dessus », interpelle Bernard Vandooren. « C'est vrai qu'il ne faudrait pas que cette étude devienne contraignante, qu'après on nous refuse certaines choses sous prétexte qu'il faut sauver une espèce », renchérit Christian Perdreil. « Là, ce n'est qu'un inventaire, l'association va juste coucher sur le papier ce qu'elle va voir. Ils ne vont pas sortir des espèces qui n'existent

pas ! », défend Jean-Noël Montier. « Et puis, des experts vont venir voir avec eux, ils ne seront pas seuls ». Thomas Courtoux est venu en renfort du maire. « L'association 1001 légumes vit aussi sur notre territoire. Elle n'a aucune raison de scier la branche sur laquelle elle est assise ».

« Et puis, il y aura un comité de pilotage composé d'élus, d'agriculteurs... des gardes-fous pour suivre le projet », rassure Olivier Gardinot. L'inventaire, nécessaire dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU - en cours d'élaboration), peut, soit être réalisé avec le PLU, soit être effectué dès à présent, notamment via l'appel à projet de l'Agence française de la biodiversité. « Si on est retenu par cet appel à manifestation, il est pris en charge à 80 % par l'Etat », appuie le maire. Seul un élu s'est abstenu lors du vote. Les élus ont choisi de répondre à l'appel à projet.

2. Subvention aux associations

Trois associations ont fait une demande de subvention à la commune nouvelle. Les Arbalétriers de Saint-Aubin-des-Hayes, la Compagnie Boublinki et le Rock country dancers de La Barre. Parmi les trois, seule la Compagnie Boublinki et son projet de sculpture de 4 mètres

de haut (avec Aurélien Boiffier, lire Eveil du 11 octobre) s'est vue octroyer une subvention de 900 €. « Nous avons rendu un avis favorable à son dossier sous condition de savoir si les participants sont des locaux », explique Michèle Drappier, adjointe en charge de la culture, des loisirs et des sports. « Les Arbalétriers ne comptent que sept adhérents et nous ont demandé 2 000 € de subvention. On s'est dit que c'était une grosse somme. Et pour l'association de danse, nous avons décidé de surseoir à l'année prochaine. L'association bénéficie déjà des locaux du Centre de loisirs, lecture, information et documentation ». Le maire, Jean-Noël Montier, vice-président de l'Intercom Bernay, terres de Normandie (IBTN), a aussi annoncé que les subventions, jusqu'ici distribuées par l'ex-3CB (aujourd'hui devenue l'IBTN), devraient retomber dans le giron communal en 2018.

3. Dons pour les victimes d'Irma

Sur proposition du conseil communal de Beaumesnil, Mesnil-en-Ouche a décidé d'envoyer 1 000 € d'aide, via la Fondation de France, pour les victimes de l'ouragan Irma, qui a frappé les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, en septembre dernier.